

## **ANNEXE TECHNIQUE**

AU DOSSIER DE CONCERTATION  
CONCERNANT LES ENJEUX  
D'IMPERMEABILISATION  
ET LA PRISE EN COMPTE  
DU RISQUE INONDATION

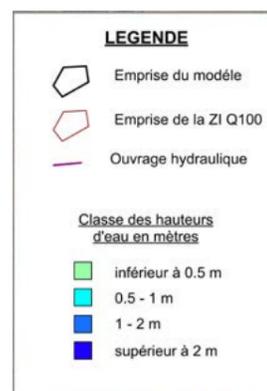
# ANNEXE TECHNIQUE AU DOSSIER DE CONCERTATION CONCERNANT LES ENJEUX D'IMPERMEABILISATION ET LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION

Le Nègue-Cats, cours d'eau qui borde la ZAC Ode à l'est, fait l'objet d'un programme d'aménagement de prévention des inondations depuis plusieurs années dans le cadre d'un travail partenarial entre les différents acteurs de l'aménagement du territoire sous l'égide des services de l'État.

Son fonctionnement hydraulique a été modélisé à l'échelle du bassin versant dans le cadre d'un schéma directeur hydraulique. Depuis 2014, ce document, validé par les Services de l'État, permet d'encadrer d'un point de vue hydraulique les différents aménagements du territoire concerné.

La carte ci-contre présente les résultats de la modélisation hydraulique du Nègue-Cats réalisée en 2014, à l'échelle du projet Ode à la Mer. Pour l'état des lieux de 2014, elle cartographie les hauteurs d'eau maximales calculées pour l'épisode pluvieux de septembre 2014 et les zones inondables d'occurrence centennale.

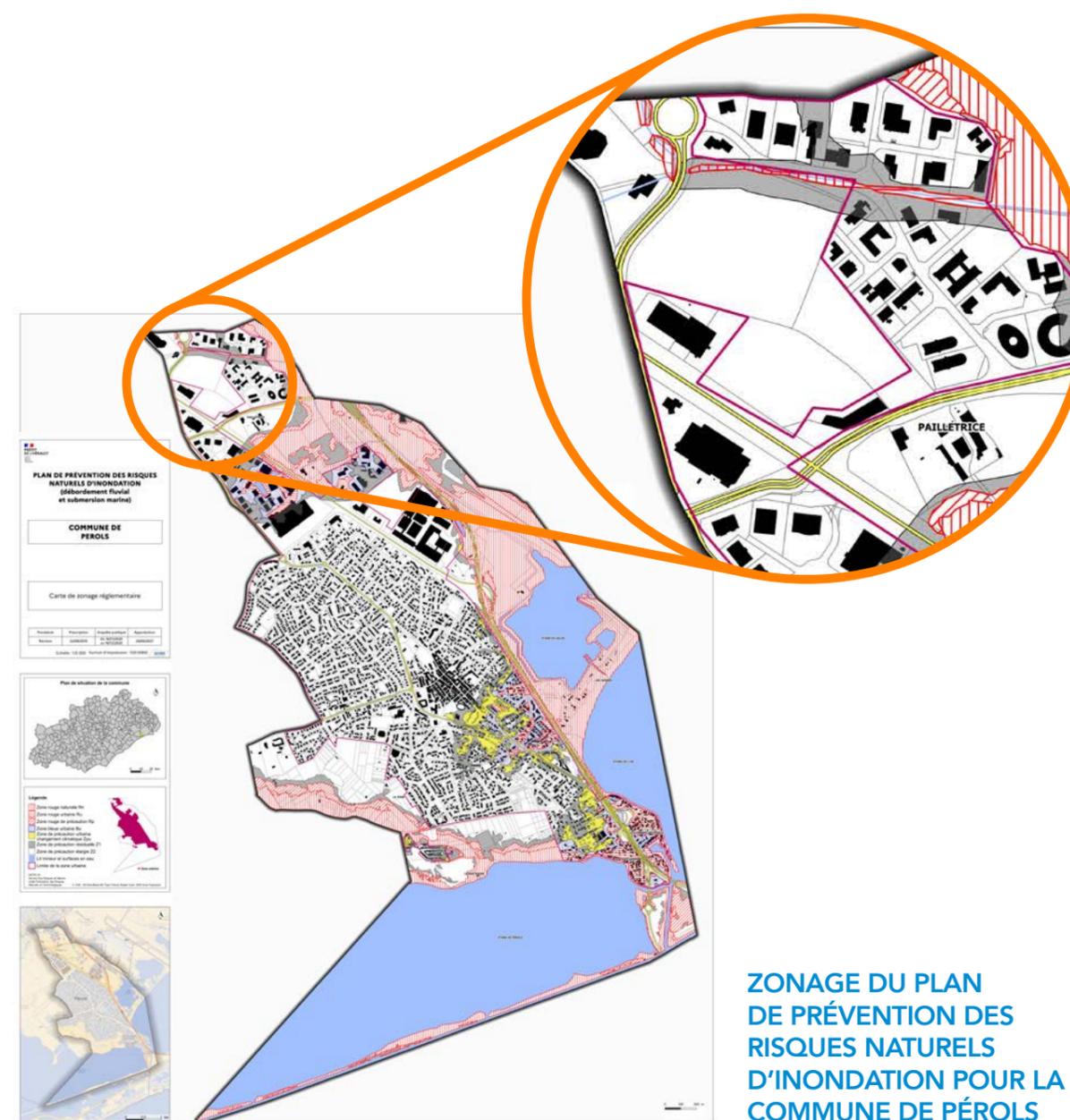
**CARTOGRAPHIE DES HAUTEURS D'EAU MAXIMALES DU NÈGUE-CATS POUR L'ÉVÈNEMENT DE SEPTEMBRE 2014**



Le projet de stade Louis-Nicollin sera situé en dehors de la zone inondable identifiée au PPRI de Pérols approuvé le 29 juin 2021 (cf carte ci-dessous), dont l'évènement de référence pris en compte correspond à l'évènement pluvieux de septembre 2014, supérieur à la crue centennale.

Sur le périmètre global de la ZAC Ode à la Mer, le coefficient d'imperméabilisation est de 63%. À noter que les simulations hydrauliques et les besoins de compensation hydrauliques ont été réalisés avec un coefficient d'imperméabilisation de

80% pour les parcelles cessibles et 100% pour les voiries. Ainsi, par mesure de prudence générique, l'imperméabilisation a été surestimée pour dimensionner les ouvrages de rétention.



**ZONAGE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION POUR LA COMMUNE DE PÉROLS**

